

Compte-Rendu de la séance du 30 mai 2017 du Conseil Municipal

Sous la présidence de M. Jean-Michel HIRTZ, Maire

Présents : M. Frédéric TOURRET; M. Jean-Marc SINDT; Mme Elodie PERRIN; M. Pierre VAN GASSE; M. Laurent BERGER; Mme Véronique CHOSEROT; M. Guy HOCHARD; M. Alain SINDT; M. Gilles LEGRAND, M. Thierry DRAUS ; M. Jehan HELMSTETTER; M. Didier HILD; M. Nicolas CARON

Présents par procuration : M. Joseph MARCK donne procuration à M. Guy HOCHARD

1 – Nomination d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de désigner Madame MICHEL Valérie, coordonnatrice d'enquête chargée de la préparation des enquêtes de recensement et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération et lui donne pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

2 – F2 « rue Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck : nouveau bail de location

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et suite à l'avis de la commission de gestion du locatif, après en avoir délibéré décide d'accepter la demande de location pour l'appartement F2 situé « 1, rue de l'Abbé Senzy à Kerling-lès-Sierck de Monsieur Nathan GUILLON à compter du 1^{er} juin 2017, pour un loyer mensuel de 454.79 €, une caution équivalente à un mois de loyer et une provision de charges mensuelles d'un montant de 15,00 €, il charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération et lui donne pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

3 – Projet d'espace culturel et associatif : contrat « coordination sécurité et protection de la santé et convention de contrôle technique de construction

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'accepter le contrat de coordination sécurité et protection de la santé et la convention de contrôle technique de construction de la société Apave référencé N° 1751391 d'un montant de 2 499.00 € HT soit 2 998.80 € TTC concernant le projet de transformation de la salle de l'ancienne école de Kerling-Lès-Sierck en espace culturel et associatif et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération et lui donne pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

4 – Division parcellaire du cimetière de Kerling-Lès-Sierck : proposition de l'évêché de Metz et devis Gallani

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter le devis estimatif de Frédéric GALLANI, Géomètre, concernant le morcellement de la parcelle 99, section 1 pour un montant de 700,00 € HT, soit 840,00 € TTC et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire en lui donnant pouvoir pour signer les documents relatifs à cette affaire.

5 – Demande de numérotation « Rue des Champs » à Kerling-Lès-Sierck

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer le N° 17 aux parcelles 46 et 47 section 2 et le N° 27 en remplacement du N°17 affecté aux parcelles 129; 131 et 10 section « Rue des Champs » à Kerling-Lès-Sierck, il charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération et lui donne pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.